



## I. INTRODUCTION

1. En octobre 2019, à sa quarante-sixième session plénière, le Comité devra examiner et approuver son programme de travail pluriannuel pour la période 2020-2023.
2. Comme défini à l'annexe B du rapport sur la suite donnée à l'évaluation du CSA, la première étape de l'élaboration du programme de travail pluriannuel consiste en une séance, lors de la session plénière, consacrée à l'examen des enjeux critiques et émergents dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui vient éclairer les discussions ultérieures sur la préparation des propositions relatives au programme de travail pluriannuel. Cette séance doit permettre aux parties prenantes du CSA d'échanger leurs points de vue et de proposer des questions que le CSA pourrait aborder<sup>1</sup>.
3. Dans le rapport cité, il est également précisé qu'à titre exceptionnel, les participants à la séance qui se tiendra à la quarante-cinquième session du CSA en 2018 devront prendre une décision sur le rapport que le HLPE présentera en 2020. En effet, pour que le HLPE puisse présenter un rapport en 2020, une demande doit être présentée aux fins d'approbation par la session plénière du CSA cette année (octobre 2018).
4. Par conséquent, ce point de l'ordre du jour de la quarante-cinquième session du CSA a deux objets: ouvrir la voie à la préparation du programme de travail pluriannuel pour 2020-2023 et prendre une décision concernant les activités que le HLPE devra entreprendre en 2020.

## II. GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION (HLPE) DU CSA

5. Le HLPE, qui fait l'interface entre science et politique pour le CSA, est un élément essentiel de la réforme du CSA, créé en octobre 2009. Depuis sa création, il a déjà produit 13 rapports et deux notes sur des questions cruciales et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition<sup>2</sup>.
6. Les rapports du HLPE présentent de façon structurée des éléments factuels qui éclairent les débats sur les politiques du CSA et qui sont fondés sur les recherches et les connaissances existantes, ainsi que sur des exemples concrets de pratiques optimales, d'expériences et de politiques à différentes échelles et dans différents contextes. Le HLPE s'efforce d'apporter des éclaircissements sur les informations et les connaissances contradictoires et de mettre en évidence les lacunes dans les connaissances et les questions émergentes. Les rapports du HLPE s'appuient sur un processus solide, scientifique et inclusif, qui repose sur un dialogue continu entre les experts du HLPE et un large éventail de détenteurs de connaissances à travers le monde, combinant différentes formes de connaissances, disciplines scientifiques et expériences professionnelles (voir le cycle des projets du HLPE en annexe I).
7. Les parties prenantes s'accordent généralement à dire que l'approche suivie pour la préparation des publications du HLPE est globale et intersectorielle, ce qui est essentiel pour élaborer des stratégies exhaustives et intégrées à différents niveaux, qui «abattent les murs» entre les différentes disciplines scientifiques et politiques sectorielles<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> CFS 2018/45/3. «CFS Evaluation: Implementation of the response to the Evaluation – with Draft Decision». Annex B, «MYPoW Structure and Process».

<sup>2</sup> Toutes ces publications sont disponibles sur le site web du HLPE, dans les six langues des Nations Unies. Voir: <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/fr/>.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les effets récents des publications du HLPE, voir: [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/Donors/Doc\\_2b\\_-\\_HLPE\\_draft\\_impact\\_note\\_on\\_2017\\_vf\\_CLEAN\\_REV1.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/Donors/Doc_2b_-_HLPE_draft_impact_note_on_2017_vf_CLEAN_REV1.pdf).

8. Collectivement, ces publications présentent progressivement un exposé des faits mondial, structuré, transdisciplinaire et intersectoriel sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Elles démontrent, sous différents angles, combien il est crucial d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous, aujourd'hui et à l'avenir, ce qui est à la fois une condition nécessaire et un défi transversal pour atteindre non seulement le deuxième objectif de développement durable (ODD 2), à savoir «éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable», mais aussi le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son ensemble. Les rapports du HLPE montrent aussi en quoi la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, maintenant et à long terme, passe par la réalisation de multiples ODD.

9. À sa réunion du 25 juillet 2018, le Bureau, après avoir consulté le Groupe consultatif, a souligné la pertinence du HLPE et son importance pour les travaux du CSA. Il a aussi réaffirmé que les activités du HLPE devraient contribuer aux travaux du CSA et que les demandes émanant du CSA devraient fournir des informations spécifiques sur la manière dont les contributions du HLPE sont censées être utilisées<sup>4</sup>.

10. La proposition ci-après est le fruit d'un processus de consultation ouvert mené au sein du Bureau et du Groupe consultatif du CSA, y compris le Comité directeur du HLPE; sa version définitive a été établie par le Bureau le 25 septembre 2018.

### **III. PROPOSITION CONCERNANT L'ACTIVITÉ DU HLPE EN 2020 ET SUIVI DU CSA**

11. Dans le contexte présenté plus haut, dix ans après la réforme du CSA, il est proposé de faire le point sur ce que le CSA a accompli avec la contribution du HLPE, en vue d'éclairer les activités futures du CSA pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous dans le cadre du Programme 2030. Le HLPE pourrait effectuer une analyse bilan, par laquelle il présenterait les conclusions de ses publications antérieures, mises à jour le cas échéant, dans un exposé cohérent sur la sécurité alimentaire et la nutrition et le développement durable.

12. L'objectif de ce rapport ne serait pas de résumer tous les rapports précédents du HLPE, mais d'élaborer, sous un angle prospectif, un exposé global sur la sécurité alimentaire et la nutrition, éclairé par les publications antérieures du Groupe et tenant compte de l'évolution récente des connaissances sur la question. Cet exposé devrait refléter l'état actuel des connaissances et mettre en lumière les principaux points de consensus ou de controverse, ainsi que les principaux défis, lacunes ou incertitudes.

13. L'année 2020 sera une étape importante dans le chemin parcouru vers la réalisation des ODD, puisqu'il ne restera alors plus que dix ans avant l'échéance de 2030. Un rapport de ce type pourrait donner un éclairage utile pour les orientations stratégiques visant à la réalisation du Programme 2030.

14. Entre autres objectifs et contributions attendues aux travaux futurs du CSA, cette activité pourrait:

- Mettre en évidence, à l'aide d'exemples concrets, les voies par lesquelles les recommandations politiques du CSA fondées sur ces rapports ont contribué ou pourraient contribuer à la réalisation du Programme 2030, de ses objectifs et de ses cibles, à différentes échelles (locale, nationale, régionale et mondiale);
- Éclairer la préparation des futures contributions du CSA au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, à partir de 2021 (dans l'attente de la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le contenu des futurs examens, qui doit intervenir en septembre 2018);

---

<sup>4</sup> CFS/BurAG/2018/07/23\_25. Résultats de la réunion du Bureau tenue le 25 juillet 2018.

- Recenser les principaux facteurs ayant une influence sur la sécurité alimentaire et la nutrition qui n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent et qui pourraient mériter plus d'attention dans le but d'éclairer les discussions futures en vue de la préparation des futurs programmes de travail pluriannuels du CSA.
15. Cette analyse devrait s'inscrire dans le cadre de la vision du CSA et tenir compte du point de vue des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition afin de définir la pertinence réelle et potentielle des produits du CSA et du HLPE.
16. Le titre de l'analyse pourrait être «Sécurité alimentaire et nutrition: exposé des faits global à l'horizon 2030».
17. Ce document pourrait être plus court que les rapports habituels du HLPE (environ 20 pages, 20 000 mots), et le Comité directeur du HLPE est invité à accorder une attention particulière à la forme et à la lisibilité de ce document pour les lecteurs non experts.
18. En se fondant sur le cycle des projets du HLPE (voir l'annexe D), le Comité directeur concevra un processus approprié, rigoureux et inclusif pour établir ce rapport de synthèse, en explorant les possibilités de réduire les coûts y afférents dans la mesure du possible. Le Secrétariat du HLPE fera le point sur le budget au fur et à mesure de l'avancement du processus.

## Annexe I: cycle des projets du HLPE

<b>CFS</b>	Le CSA définit le mandat du Groupe	<b>1</b>
<b>StC</b>	Le CD définit les modalités de supervision du projet et la portée de l'étude proposée	<b>2</b>
	La portée de l'étude proposée fait l'objet d'une consultation ouverte par voie électronique	<b>3</b>
<b>StC</b>	Le CD nomme une EP et met au point la version définitive de son mandat	<b>4</b>
<b>PT</b>	L'EP rédige une version 0 du rapport (V0)	<b>5</b>
	La V0 est rendue publique et fait l'objet d'une consultation ouverte par voie électronique	<b>6</b>
<b>PT</b>	L'EP produit une première version du rapport (V1)	<b>7</b>
	Le Groupe d'experts de haut niveau soumet la V1 à un examen extérieur par des spécialistes, pour vérification des données factuelles	<b>8</b>
<b>PT</b>	L'EP prépare l'avant-projet du rapport (V2)	<b>9</b>
<b>StC</b>	La V2 est officiellement présentée au CD pour parachèvement et approbation	<b>10</b>
<b>CFS</b>	La version finale approuvée du rapport est soumise au CSA et rendue publique	<b>11</b>
<b>CFS</b>	Le rapport du Groupe d'experts de haut niveau est présenté au CSA, pour examen et débat de fond	<b>12</b>

CD

CSA

EP

Groupe d'experts  
de haut niveau

Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau

Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Équipe de projet du Groupe d'experts de haut niveau

Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition